



La lettre d'information du réseau PNA Vison d'Europe

Sommaire

Dernières nouvelles du PNA

Actions mises en œuvre

Communication & sensibilisation

Zoom sur... la translocation, quèsaco ?

Actualités européennes

Informations pratiques

DERNIERES NOUVELLES DU PNA

Point sur les instances du 3^{ème} PNA Vison d'Europe

Le Comité de Pilotage du PNA s'est réuni le 29 novembre 2022 en visioconférence. Il s'agissait du premier COFIL du 3^{ème} PNA.

Le Conseil Scientifique du PNA s'est réuni le 13 décembre 2022. Deux sujets y ont été discutés :

- Etat d'avancement de la stratégie de translocation du Vison pour la France (cf. rubrique « Zoom sur... ») issue des retours d'expériences internationaux (cf. Vison Info n°2).
- Protocole à mettre en œuvre en cas de découverte d'un Vison d'Europe en détresse (cf. paragraphe suivant).

Les comptes rendus de ces deux instances sont disponibles [ici](#).

Le Conseil National de Protection de la Nature s'est réuni le 20 mars 2023. L'équipe du PNA y a présenté une première version de la stratégie française de translocation du Vison d'Europe. Le CNPN a approuvé à l'unanimité cette stratégie en soulignant la qualité du travail présenté. Pour en savoir plus sur ce qu'est une translocation, rendez-vous dans la rubrique « Zoom sur... ».

Protocole de gestion des visons d'Europe en détresse

Il s'agit d'un document pratique de mise en œuvre d'une chaîne d'actions en cas de découverte d'un individu dont la survie dans la nature est menacée. Ce document définit le diagnostic à mettre en place pour préciser l'état de santé de l'animal et, si nécessaire, sa prise en charge médicale. Ce protocole s'appuie sur un groupe de vétérinaires spécialistes et des structures d'accueil aguerries.

A retenir : si vous découvrez un vison d'Europe en détresse, contactez le plus rapidement possible un animateur du PNA (cf. contacts en page finale) qui vous indiquera la marche à suivre. Le protocole est disponible [ici](#).

Parution de la seconde partie du Bilan PNA dit « intermédiaire » (2019-2021)

En complément de la première partie du bilan PNA intermédiaire (2015-2018), la seconde partie (2019-2021) est désormais [disponible](#) et permet donc de présenter le bilan de toutes les actions mises en œuvre au cours du PNA intermédiaire (2015-2021). Pour rappel, ce dernier s'est terminé lors du lancement du 3^{ème} PNA (2021-2031).

Réunion avec les élevages conservatoires

Le 21 mars 2023, l'équipe du PNA s'est rendue au Zoodyssée (79) en présence de la Réserve Zoologique de Calviac (24) afin de faire un point avec ces deux centres d'élevage de Vison d'Europe en France. Ce fut notamment l'occasion d'échanger sur la situation actuelle, de définir les besoins 2023 et de préparer le cadre des futures translocations en nature à partir d'animaux nés en captivité.

Nous profitons de cette lettre info, pour vous annoncer l'arrivée depuis l'Estonie de trois nouveaux visons d'Europe à des fins de reproduction : une femelle à Calviac et deux mâles à Zoodyssée. Souhaitons-leur de nombreuses descendance !

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Définition d'un génome de référence pour le Vison d'Europe

Un génome de référence à l'échelle chromosomique du Vison d'Europe a été récemment produit dans le cadre du projet pilote ERGA (*European Reference Genome Atlas*) (<https://www.erga-biodiversity.eu/pilot-project>), à partir d'un individu prélevé en 2006 en Dordogne par le GREGE lors du 1^{er} PNA en faveur du Vison d'Europe. Une culture cellulaire de fibroblastes a été obtenue à partir d'une biopsie cutanée sur cet animal, puis cryoconservée dans de l'azote liquide dans la collection de cellules du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (conservée par Bertrand Bed'Hom). Cet échantillon a été utilisé par le Genoscope (Centre National de Séquençage) pour générer de l'ADN de haute qualité puis séquencer et assembler un génome de référence. Ce dernier sera désormais utilisé pour des études génomiques approfondies du Vison d'Europe, en particulier pour estimer les cycles d'homozygotie (ROH), un indice important pour mesurer la consanguinité chez les espèces menacées. Les résultats devraient être publiés dans un numéro spécial du projet pilote ERGA en 2023.

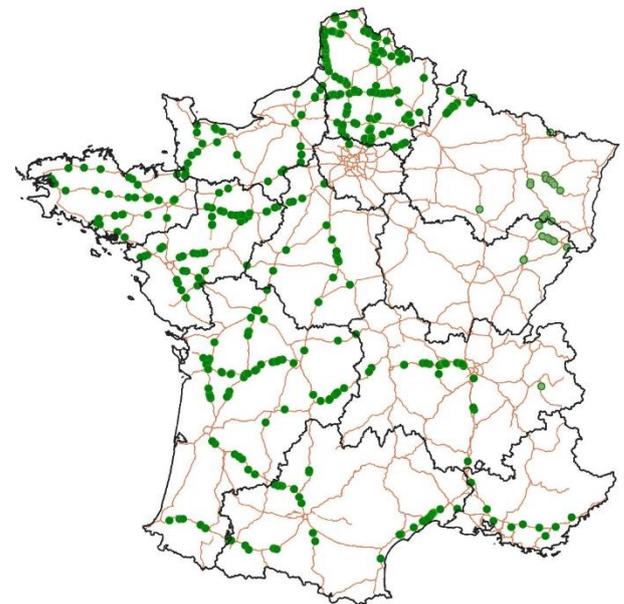
Une base de données nationale pour les passages à faune : le SIPAF

Les infrastructures linéaires de transport sont l'une des causes majeures de la fragmentation des territoires. Les passages à faune permettent de rétablir un franchissement en toute sécurité et

de restaurer la transparence écologique de ces infrastructures.

En 2023, un système d'information sur les passages à faune (SIPAF), permettra de les recenser et de les localiser sur les différents réseaux routiers ou ferroviaires, et à terme sur les voies fluviales. Le SIPAF aidera ainsi à identifier les priorités d'intervention et informer les collectivités territoriales pour leur prise en compte dans les documents d'urbanisme.

L'année 2018 a marqué le lancement du projet SIPAF dont le pilotage est assuré par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère. Le CEREMA assure sa coordination technique, les parcs nationaux des Ecrins et des Cévennes son développement technique. Les Direction Interrégionale des Routes, les Conseils Départementaux, SNCF Réseau, Voies Navigables de France, les sociétés concessionnaires d'autoroutes, les collectivités territoriales, les fédérations régionales de chasse et les associations naturalistes sont associés en tant que membres du comité des usagers qui a un rôle consultatif dans l'évolution du projet.



Passages faune recensés et vérifiés, mars 2023 (source : CEREMA)

Cette base de données concerne toutes les infrastructures linéaires de transport, y compris les canaux, et différents types de passages faune : petite et grande faune, buses sèches, encoffements, mixtes hydrauliques et routiers, les ouvrages non dédiés type viaducs, passages agricoles et forestiers...

Différentes informations seront renseignées pour chaque passage à faune identifié : sur l'ouvrage en lui-même (type et caractéristiques), les objectifs dont espèce(s) cible(s), les aménagements associés (clôture, végétation), le gestionnaire, les suivis réalisés, la fonctionnalité. L'interface de saisie du SIPAF permettra de centraliser, gérer, consulter, filtrer, exporter et diffuser les informations renseignées. La mise en ligne est prévue pour juin 2023.

L'axe 4 du 3^{ème} PNA en faveur du Vison d'Europe (2021-2031) vise à lutter contre les facteurs de menaces en nature, et notamment à réduire les risques de mortalité par collision routière. Le SIPAF permettra donc de visualiser l'ensemble des ouvrages aménagés (nouveaux et requalifiés) mais également d'identifier les secteurs où un effort doit encore être mené.

Article complet sur le site du [CEREMA](#).

Intervention auprès de piégeurs de ragondins en Charente-Maritime

Xavier Baron (PNR Marais Poitevin) et Marc Perrot (FDC17) sont intervenus le 17 janvier 2023 auprès d'une structure réalisant des opérations de piégeage de ragondins et de rats musqués. Il s'agissait de passer en revue le piégeage dans son ensemble (sécurité, réglementation, technique).



Trappe à vison sur cage-piège (© OFB Julien Steinmetz)

L'occasion d'aborder le cas particulier du Vison d'Europe et d'expliquer la démarche à suivre en cas de capture involontaire (appel d'un référent départemental, remontée des données...).

Une formation théorique et pratique indispensable auprès de personnes qui n'ont pas

l'obligation de suivre une formation de piégeurs agréés pour piéger les deux rongeurs exotiques.

COMMUNICATION & SENSIBILISATION

Parution à venir du tome *Carnivores & Primates* de l'Atlas national des Mammifères

Le seul et unique atlas des Mammifères de France a été publié par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEPM) en 1984 et concernait uniquement la métropole. Plus de 30 ans d'inventaires ont depuis grandement enrichi la connaissance des espèces et leur répartition, tout particulièrement en outre-mer. Ainsi, la réalisation [d'un nouvel atlas](#) en plusieurs volumes (coordonné par la SFPEPM et l'UMS PatriNat) est nécessaire pour synthétiser les informations sur les Mammifères marins, les Ongulés, les Lagomorphes, les Carnivores non marins, les Primates, les Chiroptères, les Rongeurs et les autres petits Mammifères. Les tomes 1 (Mammifères marins) et 2 (Ongulés & Lagomorphes) ont déjà été publiés respectivement en 2016 et 2021. Le prochain, à paraître à l'automne 2023, concernera les Primates & les Carnivores. Il contiendra notamment deux monographies spécifiques au Vison d'Europe et au Vison d'Amérique rassemblant les informations les plus récentes sur ces deux espèces. L'équipe du PNA, le GREGE et la SFPEPM ont participé à leur rédaction.

3

Animation-conférences

Le PNA est intervenu pour une conférence sur le Vison d'Europe dans le cadre du festival Les Hivernales à Puydarrieux (65) le 28 janvier 2023. L'occasion de nombreux échanges avec la vingtaine de personnes présentes et curieuses d'en apprendre plus sur ce petit mustélide encore bien trop méconnu.

Sur invitation du club Céfaunes (club traitant de la faune sauvage locale), Le PNA a proposé une conférence sur le Vison d'Europe à l'école vétérinaire Oniris de Nantes le 9 mai 2023. Peu d'étudiants mais des échanges riches et variés, témoignant de l'intérêt pour l'espèce !

ZOOM SUR... LA TRANSLOCATION ? QUESACO ?

L'un des objectifs majeurs du 3^{ème} PNA en faveur du Vison d'Europe est le relâché d'individus afin

de conserver et de développer une population viable en nature (Axe 2). La seconde action de cet axe (la première étant les élevages conservatoire) consiste à définir et mettre en œuvre une stratégie de translocation dans le milieu naturel. Le terme « translocation » peut sous-entendre beaucoup de choses... décryptage.

Une translocation consiste à déplacer et lâcher un ou des individus dans le milieu naturel. Plusieurs types de translocations, non exclusives, peuvent être définies :

- le **renforcement** : déplacement et lâcher intentionnel d'un organisme dans une population existante de congénères ;
- la **réintroduction** : déplacement et lâcher intentionnels d'un organisme dans son aire de répartition indigène, d'où il a disparu ;
- la **colonisation assistée** : déplacement et libération intentionnels d'un organisme en dehors de son aire de répartition indigène pour éviter l'extinction des populations de l'espèce cible ;
- le **remplacement écologique** : déplacement et libération intentionnels d'un organisme en dehors de son aire de répartition indigène afin de remplir une fonction écologique spécifique.

À titre d'exemples, selon le secteur considéré, la translocation de Visons d'Europe en Espagne était soit une colonisation assistée, soit une réintroduction, soit un renforcement des populations sauvages.



Relâché de visons d'Europe en Espagne en octobre 2022 (© OFB Maylis Fayet) – photos complémentaires en fin de document

Pour les espèces en voie de disparition, outre la nécessité de disposer de suffisamment d'individus nés en captivité, les translocations nécessitent un travail préparatoire. Il faut notamment choisir le ou les sites de relâchés en fonction de certaines contraintes : habitats favorables, pressions anthropiques et autres

menaces limitées, ressources alimentaires suffisantes, acceptation sociale locale, communication/sensibilisation de la population... Il faut aussi construire les enclos de pré-relâchés et « préparer » les individus. Enfin, il est nécessaire de réfléchir en amont aux opérations qui vont suivre les relâchés : nourrissage sur site pendant quelques temps, suivis individuels pour évaluer le succès des relâchés, maintien des actions de communication et de sensibilisation... Dans le cadre du 3^{ème} PNA en faveur du Vison d'Europe, et suite à un travail de synthèse réalisé en 2022 (cf. Vison Infos n°2), il est probable que les translocations françaises commenceront par de la réintroduction, suivi un peu plus tard de renforcements des populations sauvages. Cette stratégie nécessite toutefois de rester adaptable en fonction des premiers résultats obtenus avec une vision indispensable de réalisation sur le long terme (plus de 10 ans).

ACTUALITES EUROPEENNES

Nouveau projet de translocation de visons d'Europe sur l'île de Saaremaa (Estonie)



Journée de sensibilisation au Vison d'Europe en Estonie (© Kristel Nemvalts)

Après l'île de Hiiumaa, un nouveau projet de translocation a été lancé en 2019 sur une deuxième île estonienne, Saaremaa. Les étapes préalables comprenaient un inventaire des habitats appropriés, la vérification d'une présence de nourriture suffisante pour le Vison d'Europe, l'évaluation des prédateurs potentiels, ainsi que la construction d'enclos de pré-relâchés. En 2022, les premiers visons ont été relâchés.

Trois femelles gestantes ont été placées dans les enclos de pré-relâchés au printemps, et en mai, deux d'entre elles ont donné naissance à sept petits, soit quatorze individus au total. Tous les visons ont été relâchés en août et neuf d'entre eux ont été suivi par émetteur VHF. Les premiers résultats montrent que, pour la plupart, les animaux restaient près de l'eau et consommaient des écrevisses et des rongeurs. Sur les neuf animaux équipés, un a été tué par un prédateur mais aucun décès par famine n'a été enregistré. Dans l'ensemble, ce premier relâché sur Saaremaa est donc un succès.

Sortie de la *Newsletter* européenne 2022 sur le Vison d'Europe

La [Newsletter n°4](#) consacrée aux actions de conservation du Vison d'Europe... en Europe est sortie fin 2022 (en anglais). Ainsi, on y retrouve entre autres des nouvelles des visons d'Estonie (cf. ci-dessus), de Roumanie où la population a été revue entre 1 470 et 2 320 individus, d'Allemagne (avec 15 naissances en centres d'élevage), d'Espagne (avec 30 relâchés d'individus à l'automne 2022) et bien sûr des actions en France.

Photographies complémentaires des translocations en Espagne sur l'Ebre (octobre 2022)



De gauche à droite et de haut en bas : enclos d'acclimatation ; boîte de transport pour vison ; préparation des relâchés ; ouverture et sortie d'un vison d'Europe (© OFB Maylis Fayet)

INFORMATIONS PRATIQUES

Les contacts du Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe

DREAL Nouvelle Aquitaine – coordination générale

- Aurore PERRAULT : aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr

OFB – animation scientifique et technique

- Christelle BELLANGER : christelle.bellanger@ofb.gouv.fr – 06.27.36.05.89

- Maylis FAYET : maylis.fayet@ofb.gouv.fr – 06.20.78.62.78

- Yoann BRESSAN : yoann.bressan@ofb.gouv.fr

GRIFS – animation du réseau de partenaires

Thomas RUYS : thomas.ruys@grifs.fr – 06.15.48.21.92



6

La page internet dédiée au PNA : beaucoup d'informations et de documents téléchargeables
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html>

Rédaction : DREAL Nouvelle-Aquitaine, OFB, GRIFS

Citation : PNA Vison d'Europe 2023. Vison Infos n°3. 6 pages.

Crédits photographiques première et dernière pages : © S. Beillard OFB et GREGE / © Matthieu Berroneau

Bibliographie sortie récemment

Calle, A., Ramírez, M. Á. 2022. Cryobanking European Mink (*Mustela lutreola*) Mesenchymal Stem Cells and Oocytes. Int J Mol Sci. Doi: <https://doi.org/10.3390/ijms23169319>

Lange P. & La Haye M. 2022. A feasibility study on the reintroduction of European Mink (*Mustela lutreola*) in the Netherlands. University of Amsterdam, Dutch Mammal Society. 43 p

Rørbæk R.W., Andersen T.A., Pertoldi C., Jørgensen A. & Pagh S. 2023. Diet of free ranging American Mink (*Neovison vison*) in Denmark. Animals 13, 461. <https://doi.org/10.3390/ani13030461>

Villanueva-Saz, S., Giner, J.; Palomar, A.M., Gómez, M.A., Pödra, M., Aranda, M.d.C., Jiménez, M.d.l.Á., Lizarraga, P., Hernández, R., Portillo, A., Oteo, J.A., Ruíz-Arrondo, I., Pérez, M.D., Tobajas, A.P., Verde, M., Lacasta, D., Marteles, D., Hurtado-Guerrero, R., Santiago, L., Ruíz, H., Fernández, A. 2022. No Evidence of SARS-CoV-2 Infection in Wild Mink (*Mustela lutreola* and *Neogale vison*) from Northern Spain during the First Two Years of Pandemic. – Animals. Doi: <https://doi.org/10.3390/ani12151971>

